

L'ARS Bretagne déploie la Gestion Prévisionnelle des Métiers et des Compétences dans la fonction publique hospitalière

L'ARS Bretagne accompagne depuis de nombreuses années le développement de projets portant sur la Gestion Prévisionnelle des Métiers et des Compétences (GPMC). Cette démarche vise à favoriser, au sein des établissements, une gestion anticipatrice et préventive des ressources humaines dans un environnement sanitaire et social en constante évolution. Elle a à nouveau mobilisé 250 000 euros sur cette thématique.

Une cartographie régionale des métiers de la fonction publique hospitalière

L'ARS Bretagne a financé, en 2015, en lien avec l'Association nationale pour la formation permanente du personnel hospitalier (ANFH) Bretagne, la réalisation d'une cartographie régionale des métiers de la fonction publique hospitalière pour disposer d'un état des lieux précis par métiers (caractéristiques socio-professionnelles des agents exerçant un métier administratif, un métier soignant, leurs répartitions selon le type de structures...) Cette cartographie a également permis d'identifier les métiers en forte évolution (infirmiers en soins généraux, agents de bio-nettoyage, secrétaires médicales...) ou encore les métiers en tension (médecins du travail et masseurs-kinésithérapeutes notamment).

L'étude "cartographie des métiers et analyse prospective" de l'ANFH comprend également un volet relatif aux groupements hospitaliers de territoire et livre des données qui vont permettre aux établissements concernés d'anticiper la constitution des groupements.

Quelques données clés

- 58 868 agents travaillent dans la fonction publique hospitalière en région Bretagne, soit un peu plus de 5 % des salariés bretons ;
- les métiers d'aide-soignant, d'infirmier en soins généraux et d'agent de bio-nettoyage, constituent les trois principaux métiers regroupant le plus grand nombre de professionnels ;
- 64 % de professionnels sont des personnels soignants ;
- 82 % des agents de la fonction publique hospitalière en Bretagne sont des femmes ;
- l'âge médian est de 41,4 ans.

Quatre "représentants opérationnels" GPMC en Bretagne

L'ARS Bretagne a également mobilisé des financements permettant le recrutement de quatre représentants opérationnels chargés de poursuivre l'accompagnement des établissements bretons pour la mise en œuvre d'une démarche GPMC et favoriser la cohérence des approches et les synergies à l'échelle régionale.

Une organisation au service d'un suivi efficace

L'ARS Bretagne et ses partenaires ont mis en place des organisations pour assurer le suivi de ces mesures.

Un comité technique de suivi composé d'un représentant de l'ARS Bretagne, d'un représentant de la FHF Bretagne et du délégué régional de l'ANFH Bretagne assure le cadrage, la supervision et l'évaluation de la démarche et rend compte au Comité de pilotage.

L'indispensable GPMC

Disposer d'un panorama des métiers et compétences constitue un atout déterminant pour construire des politiques et des stratégies de gestion des ressources humaines. Ainsi la GPMC permet une gestion dynamique et prospective des ressources humaines. A partir d'un état des lieux de l'existant, elle vise à anticiper les écarts entre les futurs besoins en compétences et les ressources disponibles. Fort de ces constats, il s'agit ensuite d'identifier les orientations à prendre et les ajustements à opérer afin d'agir sur certains leviers : recrutement, formation continue ou encore études promotionnelles et formations diplômantes et qualifiantes.